

# Les médiathèques françaises à l'étranger

Le REBIUN est beaucoup plus qu'une base de données. Par exemple, depuis le début du réseau, les membres associés partagent les mêmes tarifs et les mêmes conditions de prêt entre bibliothèques. Le PEB a permis un fonctionnement satisfaisant des bibliothèques universitaires nouvellement créées, qui ne disposaient que de fonds restreints et ont cependant pu satisfaire leurs usagers grâce à ce service.

Les buts de REBIUN pour le futur, exprimés dans le plan **2007-2010** (<http://www.rebiun.org/doc/plan.pdf>), montrent la nécessité d'améliorer la collaboration et les relations entre bibliothèques universitaires. Un plan d'évaluation, de gestion et de marketing est prévu ainsi que l'ouverture du réseau à des institutions documentaires ne dépendant pas de l'université. Le plan souligne le rôle des bibliothèques universitaires comme soutien de l'apprentissage tout au long de la vie (« live-long learning »), de l'apprentissage par des moyens électroniques (« e-learning »), et les nouvelles compétences demandées aux bibliothécaires. REBIUN a également perçu la nécessité de la négociation et de l'achat coopératifs de ressources électroniques. Avec ces objectifs, REBIUN, réseau indispensable aux bibliothèques universitaires espagnoles, affiche en outre son implication dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'espace européen de recherche.

Charo Moreno ✉ [moreno@cvz.es](mailto:moreno@cvz.es)  
Philippe Bérato ✉ [berato@cvz.es](mailto:berato@cvz.es)

Charo Moreno ☎ 00 34 91 455 15 80  
☎ 00 34 91 549 72 50

Casa de Velázquez  
✉ [www.casadevelazquez.org/](http://www.casadevelazquez.org/)  
Philippe Bérato  
directeur de la bibliothèque  
✉ Ciudad universitaria  
Calle de Paul Guinard, 3  
28040 MADRID – ESPAGNE

## Un réseau des missions

Depuis plus d'un siècle, la France s'est dotée d'un important réseau d'établissements culturels dont la majorité possède désormais une médiathèque-centre d'information sur la France.

Partout dans le monde, ce sont près de 400 médiathèques qui offrent quelque 5 millions de documents à plus de 400 000 inscrits et 8 millions de visiteurs.

Ces médiathèques-centres d'information sur la France se situent au sein d'établissements culturels appartenant à deux grandes familles : les services extérieurs des ambassades (Instituts français, centres culturels français, Maisons de France) et les alliances françaises, associations de droit local – Sur environ 1 200 alliances françaises dans le monde, près de 250 ont signé une convention d'objectifs avec l'ambassade qui en fait de véritables opérateurs culturels. Quelques exceptions à cette répartition, les médiathèques implantées dans les services culturels mais ouvertes au public, ainsi que les médiathèques des centres franco-nationaux.

## Des moyens des partenariats

Outre la part du budget des établissements culturels qui leur est consacrée, les médiathèques peuvent béné-

ficier du plan d'appui aux médiathèques (PAM). Cet appel à projets, mis en place depuis 1993, accompagne la politique définie par le ministère des Affaires étrangères à travers des thématiques annuelles, apporte une aide à la modernisation, soutient l'exigence de qualité des services.

C'est au millier d'agents recrutés localement qu'incombe au quotidien l'exigeante et passionnante mission de faire fonctionner professionnellement les médiathèques-centres d'informations sur la France, dans un double souci de qualité et de dialogue.

Des personnels qualifiés – 34 actuellement – sont recrutés en France par le ministère des Affaires étrangères pour gérer les principales médiathèques françaises à l'étranger et intervenir en tant qu'experts sur leur zone géographique. En outre, des volontaires internationaux (VI) – 17 actuellement – assistent des responsables locaux.

Chaque année, le ministère des Affaires étrangères met en place des formations destinées aux bibliothécaires du réseau. C'est un élément essentiel de sa politique de modernisation des médiathèques des établissements culturels. L'offre est diverse (des formations régionales viennent compléter des formations de base organisées en France ou depuis la France, auxquelles s'ajoutent des formations thématiques) et contribue à l'amélioration des services rendus.

### Les missions

- Faire connaître la France, et plus particulièrement la France contemporaine, en maintenant un lien permanent avec l'actualité intellectuelle et culturelle en France, en favorisant les échanges et la connaissance mutuelle et en organisant des collections tous supports complétées par une offre sur Internet.
- Accompagner l'apprentissage du français, par une offre documentaire orientée vers les apprenants de français et comprenant à la fois des fonds spécialisés en français langue étrangère (FLE) et une structuration des collections générales en direction de ce public.
- Renseigner sur les études en France, par une information sur les différents cursus, les différentes universités et écoles et leurs modalités d'admission.
- Participer aux organisations et associations professionnelles, aussi bien internationales que du pays d'accueil.
- Soutenir le développement des bibliothèques de lecture publique dans les pays en voie de développement.

Des partenariats fructueux avec des institutions françaises de prestige concourent au dynamisme de ce réseau :

Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Université de Nanterre – Paris-X...

## Des projets

Les services en ligne aux usagers sont aujourd'hui le chantier prioritaire des médiathèques françaises à l'étranger. La majorité des catalogues est sur Internet, les portails s'enrichissent et l'offre numérique se développe.

À l'occasion du Salon du Livre de Paris en 2007, des rencontres virtuelles, autour d'un programme culturel, ont été organisées en visioconférences avec douze médiathèques et le stand du ministère des Affaires étrangères et de Culturesfrance : « Le tour du monde des médiathèques ». Cette première ouvrait la voie à de nouvelles pratiques qui vont encore enrichir l'activité de ce réseau.

Laurence Eme

 [Laurence.eme@diplomatie.gouv.fr](mailto:Laurence.eme@diplomatie.gouv.fr)

Laurence Eme - Bureau  
des médiathèques-centres  
d'information et documents  
☎ 01 43 17 82 97 ou 89 41 📠 88 83

Ministère des affaires étrangères  
et européennes

Yves Mabin - Division de l'Écrit  
et des médiathèques

 [ccf.cem@diplomatie.gouv.fr](mailto:ccf.cem@diplomatie.gouv.fr)

 [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

☎ 01 43 17 80 00

📍 244 bd Saint-Germain  
75700 PARIS 07 SP



### Les médiathèques en quelques chiffres

Les chiffres ci-dessous (collectés en 2004) concernent 333 médiathèques :  
174 en Alliances françaises,  
143 en établissements services extérieurs de l'ambassade  
et 16 ayant un autre statut.

Les médiathèques dont la surface publique dépassent les 500 m<sup>2</sup> sont celles d'Alger, Annaba, Buenos Aires, Vienne, Cotonou, Ouagadougou, Bujumbura, Douala, Yaoundé, Bangui, Pékin, Brazzaville, Pointe Noire, Madrid, Port-au-Prince, Pondichéry, Tananarive, Agadir, Casablanca, Marrakech, Meknès, Rabat, Niamey, Londres, Prague, Lomé et Tunis.

C'est en majorité sur le continent africain, Afrique du Nord comprise, que l'on trouve les médiathèques les plus grandes.

Il s'effectue plus de 100 000 prêts par an à **Casablanca, Bucarest, Rabat, Tananarive, Tunis, Fès, Prague, Marrakech et Agadir** ; et de 95 000 à 84 000 prêts, par ordre décroissant à Londres, Yaoundé, Rose Hill, Beyrouth, Moscou. Les médiathèques les plus importantes d'Amérique du Sud – **Buenos Aires et Quito** – et d'Asie – **New Delhi, Pékin et Tokyo** – réalisent environ 45 000 prêts par an.

Pour l'ensemble du réseau, le taux de rotation moyen est de 1,05.

Les inscrits dans les médiathèques correspondent à 59 % de femmes, 44 % ont entre 13 et 25 ans, et la grande majorité est étudiante (39%) ; 83 % sont des nationaux et 11 % des Français.

La répartition géographique

18 % en **Amérique**  
15,5 % en **Afrique du Nord et Moyen-Orient**  
20 % en **Afrique et océan Indien**  
17,5 % en **Asie**  
24 % en **Europe communautaire**  
6 % en **Europe continentale**